

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 12 FEVRIER 2018

Présents : M. Yves, POTHET, Mme CLEMENT-LACAILLE Nicole, M. Jérôme FERRE, Mme Nathalie LEPAPE, M. Arnaud NEVEU, Mme Yvette PICARD

Pouvoirs :

Mme Katia MESNARD à Mme CLEMENT-LACAILLE Nicole

Mme DOUIN Christiane à M. Yves POTHET

I – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme CLEMENT-LACAILLE Nicole

II – APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Adopté à l'unanimité

Suite à la demande de M. POTHET, les membres présents acceptent de modifier comme suit l'ordre du jour.

- suppression « décisions modificatives » : reporté

- modification « ester en justice, délégation permanente » : ester en justice pour 2 affaires en cours

M. POTHET ouvre donc la séance après s'être assuré que le quorum soit atteint.

III – RENOUELEMENT CONTRAT DE MAINTENANCE ENTRETIEN ET DEPANNAGE DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Accord à l'unanimité pour le renouvellement du contrat à intervenir avec la Sté INEO RESEAUX CENTRE, contrat conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} Janvier 2018 pour une valeur annuelle de 3208,50 € HT (même tarif que précédemment).

M. FOUCHER, arrivé en cours de séance est autorisé par M. Le Maire à participer à la suite des débats. Il remet à M. POTHET un pouvoir de M. SOUPIRON en sa faveur.

IV – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE

1) Pour une 2^e requête déposée par M. MARION auprès du Tribunal Administratif contre la Commune afin de faire annuler la délibération n°54/817 du 27 Septembre 2017

Pour : 7 Abstention : 1 Contre : 2

2) Nouvelle requête de M. TACEL contre la commune pour une affaire pour laquelle il a déjà perdu et où il a été condamné à verser 800 € à la commune.

Pour 8 Contre 2

Ces autorisations permettront :

- d'avoir recours à un avocat si le Maire le juge nécessaire,

- et de mettre en œuvre la protection juridique pour la prise en charge des frais

V – QUESTIONS DIVERSES

- M. POTHET informe les membres du Conseil de la proposition de la Société 3 F Immobilière de mettre en vente les 17 pavillons actuellement loués. Les locataires auront la possibilité d'acheter ou de rester locataires.

- M. POTHET indique qu'il a rencontré ce jour les services de la Poste qui souhaitent retrouver un local afin d'y accueillir 6 facteurs qui feraient uniquement le tri du courrier et pourraient y prendre leur repas du midi.

Ils ont visité les locaux restés vides suite aux travaux de la Poste et souhaiteraient pouvoir disposer d'une partie moyennant loyer bien sûr.

Cette demande entrave les projets de la commune, à savoir utiliser ces locaux vides pour en faire des appartements à la location.

Cette demande reste en suspend en attente de négociation ou d'une autre proposition.

- il est demandé aux conseillers présents d'indiquer leur disponibilité en vue de tenir le bureau de vote pour les prochaines élections municipales.

M. Le Maire dit qu'il s'agit là de la dernière réunion de conseil municipal, sauf cas d'urgence.

La séance est levée à 19 h 15.